



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation préoccupante de l'agriculture à Mayotte

Question écrite n° 14525

Texte de la question

Mme Anchya Bamana attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sur la situation préoccupante de l'agriculture à Mayotte et les risques qu'elle fait peser sur l'autonomie alimentaire du territoire. Malgré des initiatives récentes, près de 80 projets agricoles ont été financés ces derniers mois à l'initiative d'acteurs privés et associatifs, faute d'un soutien public suffisant. Dans le même temps, les territoires ultramarins continuent d'importer entre 70 % et 80 % des denrées consommées, ce qui montre une forte dépendance alimentaire. À Mayotte, cette situation s'explique moins par un manque de ressources que par des défaillances structurelles. Le territoire dispose d'un réel potentiel agricole, mais celui-ci demeure largement inexploité. Ce manque d'organisation de la filière agricole entretient une dépendance aux importations estimée à près de 89 % et empêche les agriculteurs de vivre pleinement de leur production. Dans ce contexte, elle lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour mettre fin à ces défaillances structurelles, soutenir effectivement les agriculteurs mahorais et garantir le maintien et l'adaptation du programme POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'Insularité), afin de réduire une dépendance alimentaire aujourd'hui particulièrement préoccupante.

Données clés

Auteur : [Mme Anchya Bamana](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14525

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2026](#), page 3267